

des Princes &c. Sempsemb. 1743. 197
composé de douze Compagnies de cinquante
hommes chacun.

Sa Majesté vient de disposer de la Charge de
premier Président de la Chambre des Compa-
ttes de Lorraine , vacante par la mort de Mr.
Protin de Valmont , en faveur de Mr. du Bois
de Riocourt , Chevalier Baron de Damblain , Sei-
gneur de Remoncourt , ancien Conseiller d'Etat
de S. A. R. & de ses Finances , & Maître des Re-
quêtes ordinaire de son Hôtel.

Sur la fin de l'année 1740. un Curé de Lor-
raine dont on ignore le nom , & le lieu de sa
demeure , envoia un Placet à Son Altesse Royale
le Grand Duc de Toscane , qui y a fait une
attention favorable ; mais ce Placet ayant
été renvoyé à Mr. de Toussaint , Trésorier de
S. A. R. résident à Nancy , il ne fait à qui le faire
tenir , ce qui nous a porté à joindre ici ce Pla-
cet , suivi du Decret dont nous faisons mention.

A SON ALTESSE ROYALE,

» **P**ierre & Paul doivent quatre cens livres à
» S. A. R. Monseigneur le Grand Duc de
» Toscane , en sa qualité de Duc de Lorraine
» & de Bar , & ce solidairement , de laquelle
» dette il n'est aucun titre.

» Pierre est pauvre de façon à ne pouvoir
» payer.

» Paul n'est ni pauvre ni riche , & payeroit
» volontiers moitié de la somme qui est de
» deux cens livres , même le tout , s'il étoit en
» état.

» Le Curé de Pierre & de Paul demande en
» grâce qu'il plaît à son ancien Souverain , en
» considération de ce qu'il a fait entendre rai-
» son